

Saison 2016/2017



La Maison des Jeunes et de la Culture* de Fresnes propose des stages de formation à l'éclairage scénique.

- **Publics concernés** : ouvert à tous, formation initiale.
- **Déroulement du stage** : Alternance de cours théoriques et pratiques avec, en fin de stage, une mise en situation réelle lors d'un spectacle (théâtre, concert, danse...)
 - Lundi & mardi : de 9h30 à 12h30.
 - Vendredi : de 9h30 à 12h30 & de 14h30 à 18h30.
 - Samedi : de 14h à 00h.
- **Durée du stage** : 23 h.
- **Objectifs** : L'objectif de cette formation est d'initier les participants à l'éclairage scénique. Les cours, aussi bien théoriques que pratiques, permettent d'acquérir une solide base de connaissances dans le domaine de la lumière et donnent la possibilité au stagiaire d'accéder à des premières expériences professionnelles.

Contenu du stage : Notions d'optique. Sources lumineuses. Lentilles. Particularité, maintenance & réglage des différents types de projecteurs. Le câblage. L'accroche. La sécurité. La mémorisation & les modes de transfert sur la console. Le DMX 512. Le gradateur. L'implantation, les angles, les azimuts. Les règles de conception pour le concert, le théâtre, la danse. Les couleurs. Le plan de feu...

- **Matériel de formation** : Salle de cours. Salle de spectacle équipée. Documents pédagogiques.
- **Le formateur** : Emmanuel Fontaine, régisseur général & projectionniste de la MJC de Fresnes depuis 1988, conception et régie lumière pour de nombreuses compagnies de théâtre (Festival d'Avignon, Café de la Gare, Palais des Glaces...), de danse et de groupes musicaux (Zénith, Olympia, Grande Halle de La Villette...).

Coût : 560 € (repas du samedi soir compris).

** Prestataire de formation enregistré sous le n° 11 94 07769 94 à la préfecture du Val de Marne.*

Contact: Emmanuel Fontaine

<http://mjcfresnes.org>

☎ 01 46 68 71 62 / 06 87 82 55 56

Calendrier des Stages 2016 – 2017

19 au 24 sept 2016

16 au 22 janv 2017

15 au 20 mai 2017

Accès & Aide à la Formation Professionnelle Continue

- **Intermittents du Spectacle**
(il est recommandé de contacter l'AFDAS)

L' AFDAS : 3, rue au Maire - 75003 Paris

☎ 01 44 78 39 39

Site internet : <http://www.afdas.com>

L'AFDAS est le fonds d'assurance de formation agréé par l'état qui gère, sur le plan national, l'ensemble du dispositif de la formation professionnelle des secteurs du Spectacle vivant, du Cinéma, de l'Audiovisuel, de la Publicité et des Loisirs.

- **Salariés d'entreprise en CDI ou en CDD**

Un salarié en CDI peut :

- bénéficier du plan de formation déterminé par son entreprise.
- faire une demande de congé individuel de formation afin de préparer sa reconversion ou valoriser ses acquis, s'il a travaillé au moins 24 mois - consécutifs ou non - en qualité de salarié dont 12 mois dans l'entreprise actuelle.
- dans le cadre d'un licenciement économique, bénéficier pendant le préavis d'actions de reclassement, sur proposition de l'employeur et en accord avec l'UNEDIC et le POLE EMPLOI.

Un salarié en CDD peut :

- faire une demande de congé individuel de formation s'il a travaillé 24 mois minimum (2535 heures) - consécutifs ou non - dans les 5 dernières années, dont 4 mois dans les 12 derniers mois (507 heures).

- **Demandeurs d'emploi**

Prendre contact avec POLE EMPLOI.

- **Financement à titre individuel**

Financement à titre individuel accepté.

Accès : MJC de Fresnes
2, avenue du Parc des Sports
94260 FRESNES

RER B Antony

Bus 286-Arrêt « 8 mai 1945 »